

# Bulletin communal

Juillet  
2023

ELLEMELLE - OUFFET - WARZEE

■ Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

■ [commune@ouffet.be](mailto:commune@ouffet.be)

■ [www.ouffet.be](http://www.ouffet.be)

■ T : 086/36.61.36

■ F : 086/36.73.79

Application  
mobile



Lundi : 9h – 12h  
Mardi : 9h – 12h  
Mercredi : 9h – 12h et 13h – 16h  
Jeudi : 9h – 12h  
Vendredi : 9h – 12h  
Samedi\* : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi : Sur RDV

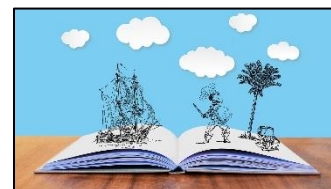
(\* Permanences matière « population » uniquement)

Il n'y aura pas de bulletin en août suite aux congés de l'imprimeur !

## Bibliothèque communale : L'heure du conte

Il n'y aura pas d'heure de conte en juillet ; toutefois celle du mois d'août se déroulera entre 15h30 et 16h30, le mercredi 30/08/23.

N'oubliez pas que, pour que la session se passe au mieux, la bibliothèque ferme ses portes au public à 15h30 lors de ces animations.



## Aménagement rue aux Oies

Vous avez été nombreux à solliciter un passage pour piétons à la sortie du cimetière d'Ouffet. Après en avoir fait la demande au service mobilité de la Région wallonne, celui-ci nous a été refusé car un passage pour piétons ne peut déboucher sur un parking.

Après mûre réflexion, nous avons réalisé une **chicane de rétrécissement** de manière à **déporter les véhicules** au centre de la voirie afin d'améliorer la visibilité des conducteurs et permettre ainsi d'**assurer la sécurité des piétons** aux abords de l'entrée du cimetière.



## Télévie 2023 : un succès !



Félicitations à toute l'équipe du **Cœur des Ouff** pour le succès de leur opération Télévie qui a permis de remporter la belle somme de **10.000 €** !



# Fermeture de l'ALE

L'ALE sera fermée du 26 juillet au 10 août 2023 inclus ; et sera de nouveau accessible à partir du mercredi 16 août, de 9h à 12h. Vous pouvez toujours envoyer un mail à l'adresse [alem@ouffet.be](mailto:alem@ouffet.be) auquel je répondrai, le cas échéant, dès mon retour.

Pour rappel, l'horaire de l'ALE : → Mercredi et jeudi, de 9h00 à 12h00.  
→ Jeudi, de 13h00 à 16h00, sur rendez-vous.

Marie-France VANWYNSBERGHE - Collaboratrice ALE ANTHISNES, FERRIERES & OUFFET

---

## Rubrique Evènements

Les évènements et les différentes affiches sont partagés sur notre site internet et note page Facebook.

### Juillet

- **16 juillet** – Dimanche – **Manifestation des associations patriotiques** organisée par la FNAPG de Tinlot – Messe à Warzée à 10h30 puis visite du Monument.
- **27 juillet** – Jeudi – **Collecte de sang - 17h00 à 19h30** à l'Athénée Royal, rue Hestrumont – 4590 Ouffet
- **6 septembre** – Mercredi – **Atelier pratique d'initiation à la conservation des aliments – 18h30 à 21h30** – Salle aux Oies à Ouffet – Organisé par Intradel – Accès gratuit sur réservation (max.15 personnes) via [www.intradel.be](http://www.intradel.be) – Repartez avec vos préparations de fruits et légumes lactofermentés et pasteurisés.

---

## Journée porte ouverte à l'Académie des Ardennes asbl

Le samedi **02 septembre**, l'académie des Ardennes asbl organise une journée porte ouverte de **10H à 18H**.

- Diverses animations et démonstrations de techniques artistiques seront proposées durant cette journée ;
- Exposition de quelques réalisations des enfants et ados ;
- Rencontre avec les animateurs ;
- Bar, petite restauration, pains saucisse...



**Renseignements** : Madame MULLER : 0493/83.64.68

---

## Plaisir d'apprendre

Suite à une deuxième édition très positive, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de réitérer l'opération dénommée « Plaisir d'apprendre » qui propose l'organisation **d'activités de remédiation scolaire couplées à des activités sportives et/ou culturelles** pour les élèves de la 6<sup>e</sup> primaire à la 5<sup>e</sup> secondaire.

Cette troisième édition aura lieu du **7 au 11 août 2023, à la Salle aux Oies à OUFFET** :

- Seulement 5 places disponibles ;
- 10€/enfant/semaine ;
- Thèmes abordés : mathématiques, français, sciences ;
- Mercredi (animation) ;
- Horaire de 9h à 16h (pas de garderie).



Pour toute demande d'informations ou inscription : [sittelle@ouffet.be](mailto:sittelle@ouffet.be)

## Intradel : Oubli de collectes ?



Lorsque vous êtes confronté à un **oubli de collectes**, l'important est de le renseigner le plus vite possible et d'éviter au maximum de multiplier les intermédiaires. Afin d'assurer un suivi efficace de vos plaintes, Intradel vous demande de systématiquement **contacter son call center**.

La centralisation des plaintes au niveau de notre call-center a de nombreux avantages :

- Un point de contact unique ;
- Un meilleur suivi des plaintes, plus rapide et plus précis avec un retour vers vous ;
- Un historique des plaintes récurrentes grâce à l'encodage dans notre base de données.

Pour ce faire, il vous suffit de contacter Intradel au **04/240.74.74** ou d'envoyer un mail à [info@intradel.be](mailto:info@intradel.be).



## Concert de Marka organisé par la Commune d'Ouffet

**MARKA**

**EN CONCERT**

**OUFFET**

**Dimanche**

**20 août 2023**

**17h00**

Sur le site de  
la Tour de Justice

# Tennis Club d'Ouffet

## Stage d'été : Tennis/Multisports/Eveil artistique

Les stages concernent les enfants de 6 à 16 ans et se déroulent de 9h à 16h, du lundi au vendredi.  
→ Garderie à partir de 8h30 et jusqu'à 16h30

- **4H de tennis/jour et 2h d'activités au choix** : multisports (foot, danse, base-ball...) et/ou éveil artistique (bricolage, peinture...)
- **Quand ?** Du 7 au 11 août
- **Qui contacter ?** Pierre-Alexandre COBUT – 0477/4.89.78
- **Combien ?** 95€/enfant (90€ pour le 2<sup>ème</sup> enfant). A verser sur le compte du T.C. Ouffet – BE97 8002 2067 2149



**Tournoi** : Du 6 au 16 juillet → Tournoi du TC Ouffet - Bar et petite restauration durant toute la semaine.

**Souper** : Le vendredi 14 juillet → Souper du TC Ouffet. Infos et réservations [tcouffet@gmail.com](mailto:tcouffet@gmail.com)



## RFC OUFFET-WARZEE STAGE D'ÉTÉ 2023 Football - Multisports

**Du lundi 21 au vendredi 25 août  
de 9h à 16h** (garderie dès 8h jusque 17h)

**Prix: 90 €** (80 € à partir du 2<sup>ème</sup> enfant)  
Boissons et collations comprises



Football, tennis, vtt, natation, ...

**À partir de 5 ans** (2018) **jusque 13 ans** (2010)

Terrain de football  
Tige de Pair  
4590 Warzée

infos et réservation: Francis Aimont 0477/74.91.64  
Pierre Dubois 0478/30.47.23  
pierdub17@gmail.com

## Saison 2023 - 2024



**Le RFC OUFFET-WARZEE recrute, pour ses équipes de jeunes, des joueurs nés entre 2018 & 2008**

Reprise des entrainements mi-juillet pour enfants nés en 2008 et 2009 et début août pour les autres catégories de 2010 à 2018  
N'hésitez pas à nous contacter en vue de rejoindre un club chaleureux et familial

**Infos et contact: Francis AIMONT 0477/749164 – Véronique LAMBOTTE 0478/656168**



Rejoignez-nous sur facebook:  
piscine de Bernardfagne



Anthismes/Comblain-au-Pont/Ferrières/Hamoir/Manhay/Ouffet

# Vacances d'été

Ouverture du lundi 10 juillet au dimanche 27 août  
(Fermeture le 21 juillet et le 15 août)

	13h (abonnement)	14h - 17h	17h - 19h	9h - 12h
Lundi		couloirs + détente	couloirs	
Mardi	aquagym	couloirs + détente		
Mercredi		couloirs + détente	couloirs	
Jeudi	aquagym	couloirs + détente		
Vendredi		couloirs + détente	couloirs	
Samedi		couloirs + détente		
Dimanche				couloirs + détente

#### Tarifs:

Prix d'entrée

A partir de 6 ans 5 € (6 €\*)

de 3 ans à 5 ans 4 €

Enfants- de 3 ans Gratuit

Cartes à 20 € valeur 22 € ou 50 € valeur 60 €

\*Hors des 6 communes de l'intercommunale

#### Aquagym:

40 € pour 7 séances (mardi ou jeudi)

Infos: 086 40 99 87  
**piscinedebernardfagne.be**

Collège Saint-Roch - Allée de Bernardfagne, 7 - 4190 Ferrières



# L'actu du Judo Club d'Ouffet

## Les résultats de nos judokas :

Le samedi 22 avril, se déroulaient les championnats de Belgique de Kata. Notre professeur Jonathan LOIX y a participé accompagné par son partenaire Kevin LELOUX. Carton plein pour eux puisqu'ils terminent champions de Belgique de Nage No Kata !

Le 1<sup>er</sup> mai dernier, ont eu lieu les championnats de Belgique inter-province. Chaque province sélectionne des judokas pour affronter les autres provinces. Rachel DE CUYPER a été sélectionnée par la province de Liège pour rejoindre ses rangs lors de l'événement. Malheureusement, dans cette compétition très relevée, l'équipe liégeoise des U18 dans laquelle était Rachel, ne gagnera qu'une rencontre sur les 4 face aux voisins luxembourgeois.

Finalement, afin de clôturer cette saison 2022-2023, c'est le Judo Club Neupré qui organisait sa compétition le dimanche 28 juin. Notre club y était présent et a d'ailleurs très bien performé puisqu'il décroche chaque marche du podium. En effet, en préminimes, Mathieu CORNET et Guillaume STEFFEN terminent tous les deux à la 4<sup>e</sup> place. Ethan LOIX décroche quant à lui la 1<sup>ère</sup> place. Notons d'ailleurs qu'il avait également gagné la première place le dimanche avant à la compétition d'Hermée ! En catégorie minime, Arthur BRAUERS obtient la 3<sup>e</sup> place. Enfin, Rachel DE CUYPER fini en 2<sup>e</sup> position en catégorie espoir.

Grâce à ces résultats, le Judo Club Ouffet se classe finalement 13<sup>e</sup> des clubs provinciaux liégeois en compétitions amicales, c'est 5 places de mieux que l'année dernière ! Félicitations à tous !

## N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur les tatamis

- **Quand ?** Les lundis et vendredis de 19h à 20h pour les enfants ; les plus grands terminent à 20h30
- **Où ?** Au hall omnisport de l'ILC Saint François, rue du Perron à Ouffet
- **Par qui ?** Cours dispensés par Jonathan LOIX (4<sup>ème</sup> Dan), Renaud LOIX (2<sup>ème</sup> Dan) et Cloé JAA (1<sup>er</sup> Kyu)
- **Pour qui ?** Accessible à tous dès 6 ans et sans limite d'âge.
- **Combien ?** 140€ pour l'année, donnant accès aux cours et aux compétitions
- **Pourquoi ?** Le judo est un sport complet qui fait travailler toutes les parties du corps. Sa pratique permet d'améliorer la condition physique mais aussi l'équilibre et la psychomotricité.

## Nous contacter

- Email : [judoclubouffet@gmail.com](mailto:judoclubouffet@gmail.com)
- Tel. : 0472/58.88.43 - Renaud LOIX, président
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/judoclubOuffet>

## Passage de grade



Le vendredi 14 avril, Emma DELACOLLETTE a réussi son examen de passage de grade lui permettant ainsi d'obtenir sa ceinture jaune. AYKUF Hafife a elle aussi obtenu sa ceinture jaune le lundi 05 juin dernier. De plus, le dimanche 04 juin se déroulaient les examens de passage de grade de ceinture noire 1<sup>er</sup> Dan à Saint-Denis. Après plusieurs mois de préparation, Cloé JAA a réussi son examen et reçoit donc sa ceinture noire. Bravo à elles !

## Prochainement

Pour clôturer la saison 2022/2023, dans un esprit sportif, convivial et détendu, bloquez déjà le **1<sup>er</sup> juillet 2023** pour venir nous voir, participer à un entraînement collectif avec quelques démos, ou simplement partager un verre et un pain-saucisse.

Toutes les infos sont à retrouver sur notre page Facebook (@Judo\_Club\_Ouffet).

---

## Ecole communale de Warzée – Les gestes qui sauvent

Au mois d'avril, les élèves du degré supérieur de l'école communale ont participé à une animation sur les gestes qui sauvent, articulée en deux modules. Une première matinée plutôt théorique et une deuxième matinée portée sur la mise en pratique de ces nouvelles connaissances. Comment appeler efficacement le 112 ? Que faire en cas de brûlure ? Qu'est-ce que la PLS ou la manœuvre d'Heimlich ? Quels gestes de base prodiguer en cas d'hémorragie ? Le bon usage des pansements. Autant de gestes, simples en apparences, mais lourds de conséquences. Merci à Pierre HANOZET, Instructeur BLS-AED-SRC et aide médicale urgente (AMU) et papa d'élèves, pour ces animations très enrichissantes.



# Warzée en fête : Du 14 au 17 juillet 2023

**Vendredi 14 juillet** : 20h30 – Tournoi de « **Beer pong** »

## **Samedi 15 juillet** :

- 14h30 : Ouverture de la **fête foraine**
- 21h00 : **Bal aux lampions** dans la cour de l'école - Entrée : 5€

## **Dimanche 16 juillet** :

- 10h00 : **Messe** en hommage aux anciens combattants + verre de l'amitié.
- 12h00 : Ouverture de la fête foraine.
- Dès 14h30 : **Activités diverses**

## **Lundi 17 juillet** :

- 16h30 : Ouverture de la fête foraine.
- 18h00 : Distribution de cartes et jetons aux enfants du village.

**Durant les 4 jours** : **Bar avec bières spéciales/cocktails et petite restauration** – Toutes les infos sont disponibles sur la page Facebook de la MDJ de Warzée – Nous vous attendons nombreux – **Organisation** : comités des fêtes, Maison des Jeunes et comités des parents de l'école.


---

## CCCA : Activités du 3ème trimestre 2023

**Avant tout, soyez attentifs à ce calendrier allégé vu les vacances !**

La Maison d'Accueil Communautaire (**MAC**) sera **fermée en juillet et août** - Reprise en septembre (contact : Catherine LEMPEREUR – 0472/66 66 52).

**Une nouvelle activité « Puzzle » vous sera proposée d'ici le mois d'octobre ; si celle-ci vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Mariette HNERY.**

Nom de l'atelier	Animateur responsable	Lieux, dates et horaires	Participation aux frais	Renseignements
Fleur de Mamine	Rosine DETAILLE	Reprise le 3 <sup>ème</sup> vendredi d'octobre à la MAC	10€	Renseignements auprès de Rosine 0495/33 20 97
Danses de salon et en ligne Rovan Asbl 	Anne-Marie PERIN	Salle l'Aurore à Ellemelle : Dès le 5 septembre tous les mardis de 19 à 20h (salon) et 20h à 21h (en ligne)	5€ l'heure	Renseignements et inscriptions chez Anne-Marie 0471/66.29.51
Repas convivial : apéro, BARBECUE, dessert, café	Mariette HENRY	Salle l'Aurore à Ellemelle : le jeudi 31 août de 12 à 16h	15€	Renseignements à la réservation via Mariette.
Passeurs de mémoire	Pol GILLET	À la MAC le mardi 12/09 de 14h à 17h	5€	Thème communiqué par Mariette à la réservation.
Tricotons ensemble	Mariette HENRY	<ul style="list-style-type: none"><li>• A la maison communale : les jeudis 13/07 et 10/08 de 13h30 à 16h00</li><li>• À la MAC, les jeudis 07/09 et 21/09 de 14h à 16h30.</li></ul>	5€	Se munir d'aiguilles, laines, ...
Jeux de société (échecs, scrabble, cartes)	Marcel DEFREERE	A la MAC en septembre, tous les lundis de 14h à 18h	Gratuit	Pas de réservation. Venir sur place.
Jeux extérieurs (pétanque, Molky))	Yves SERVAIS	Tour de justice, les samedis 15/07, 12/08 et 16/09 de 14h à 16h	Gratuit	Pas de réservation. Venir sur place aux dates ci-contre.

**Les réservations obligatoires doivent se faire au 0479/78.93.78 (Mariette Henry) au plus tard 5 jours avant l'activité. La participation aux frais ne doit en aucun cas être un frein à votre participation (Pour le CCCA, Mariette est à votre écoute !).**

# Informations sur les haies, arbustes et arbres remarquables

Afin d'éviter toute infraction urbanistique, nous souhaitons vous informer ou vous remémorer la nécessité ou non de solliciter un permis d'urbanisme avant tout abattage de haies (remarquables ou non) ou d'arbres ou arbustes remarquables.

Le CoDT définit aux articles R.IV.4-7 et R.IV.4-8 les haies, arbres et arbustes qui sont considérés comme remarquables. Vous les trouverez ci-dessous :

## Arbres et arbustes remarquables :

- 1° les arbres et arbustes répertoriés, individuellement, en groupe ou en allée, sur des listes déjà établies ;
- 2° pour autant qu'ils soient visibles dans leur entièreté depuis un point de l'espace public :
  - a) Les arbres à haute tige dont le tronc mesuré à cent cinquante centimètres du sol présente une circonférence de minimum cent cinquante centimètres ;
  - b) Les arbustes dont le tronc mesuré à cent cinquante centimètres du sol présente une circonférence de minimum septante centimètres ;
  - c) Les groupes d'arbres comportant au moins un arbre conforme au point a) ;
  - d) Les groupes d'arbustes comportant au moins un arbuste conforme au point b).

Ne sont pas concernés les arbres constitutifs de boisement ou d'alignements destinés à une exploitation sylvicole ou à l'agroforesterie.

- 3° les arbres fruitiers aux conditions cumulatives suivantes :

- a) Ils sont menés en haute-tige ;
- b) Ils appartiennent à une des variétés visées à l'article 8 de l'arrêté du 8 septembre 2016 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards ;
- c) Ils font partie d'un verger comptant un minimum de quinze arbres fruitiers ;
- d) Leur tronc mesuré à cent cinquante centimètres du sol présente une circonférence de minimum cent centimètres.

## Haies remarquables :

- 1° Les haies répertoriées sur des listes établies conformément à l'article R.IV.4-9 ;
- 2° Les haies d'essences indigènes plantées depuis plus de trente ans sur le domaine public de la voirie.

**Il convient également de noter que, hormis une seule exception, tout abattage de haie est soumis à permis d'urbanisme.**

**Au vu des conditions énumérées ci-dessus, nous vous invitons à envoyer un mail au service Urbanisme ([urbanisme@ouffet.be](mailto:urbanisme@ouffet.be)) avant d'abattre tout arbre, arbuste ou haie.**

